

Ta photo



Tes centres d'intérêt

.....
.....
.....

Tes idées pour Aubervilliers

.....
.....
.....

Ton slogan

.....
.....



Depuis sa création en 2005, le Conseil Local des Jeunes d'Aubervilliers a changé plusieurs fois de forme et de tranches d'âge représentées. En 2009, ses 30 nouveaux membres avaient entre 18 et 25 ans. Ils ont fortement contribué à relancer l'activité du CLJA par leur engagement, autour des questions de mémoire et d'histoire, de citoyenneté, d'autonomie des jeunes, et d'échange entre les cultures. Aujourd'hui, ils passent le relais à la génération des 13-18 ans en accompagnant ce renouvellement qui, pour la première fois, se fera par des élections directes.



ÉLECTIONS DU Conseil local des Jeunes

AUBERVILLIERS
2013 • 2015



Qu'est-ce que le CLJA ?

Le Conseil local des jeunes d'Aubervilliers (CLJA) est composé de 49 membres élus pour deux ans parmi les Albertivillariens de 13 à 18 ans. C'est un espace d'échanges et de concertation dans lequel on peut défendre ses idées citoyennes, ses souhaits pour la jeunesse et coopérer avec la municipalité aux différents projets de la ville.



Comment fonctionne-t-il ?

Des commissions sont créées à partir des centres d'intérêts des jeunes conseillers (sports en ville, culture, solidarité, démocratie et citoyenneté, etc.). Chaque commission se réunit une fois par mois afin de réfléchir à des actions. Ces propositions sont soumises à l'approbation de toute l'assemblée à l'occasion de séances plénières, quatre par an en mairie. Les conseillers sont accompagnés dans leur travail par un chargé de mission Jeunesse.

Quelle est la fonction du jeune élu ?

Prendre la parole, donner son avis, être écouté, s'initier à la démocratie et à la citoyenneté, prendre part à la vie de la cité. S'engager à

participer aux réunions du CLJA pendant la durée du mandat. Etre un(e) citoyen(ne) actif(ve), à l'écoute et dans le respect de toutes les opinions démocratiques.



Quand se tiendra le scrutin ?

Le scrutin se déroulera du 21 au 26 janvier 2013 suivant les établissements scolaires et les structures jeunesse. Le vote se déroulera sur place. Les résultats seront communiqués officiellement le lundi 28 janvier.

Qui pourra voter ?

Tous les Albervillariens âgés de 13 à 18 ans. Chaque votant choisira un seul bulletin parmi les candidats de son établissement ou de sa structure jeunesse à glisser dans l'urne. Le mode de scrutin sera uninominal à un tour (c'est-à-dire que ce sont les candidates et candidats qui recueilleront le plus de voix qui seront élus).



Je souhaite me présenter, comment faire ?

Tu as des idées, de la motivation, l'envie d'agir ? Présente-toi en remplissant la Fiche Candidature et en la rendant à ton chef

d'établissement ou à ton responsable de structure jeunesse avant le 21 décembre. Les candidatures seront affichées dans les établissements scolaires et les structures jeunesse, du 7 au 18 janvier, pour aider les électeurs à faire leur choix.

Comment suivre le travail du CLJA ?

Dès son installation, sur le blog clja.aubervilliers.fr ou sur le facebook clj.aubervilliers.



Plus d'infos ?

Conseil local des jeunes d'Aubervilliers au 01.43.52.22.42. Par mail, auprès du chargé de mission Jeunesse : nour-eddine.skiker@mairie-aubervilliers.fr

Fiche de candidature

Tes coordonnées

Je soussigné(e) :

Nom

Prénom

Adresse

.....

.....

Tél.

E-mail

Date de naissance

Ton niveau de classe

Ton établissement scolaire

.....

pose ma candidature pour un mandat de jeune conseiller(ère).

.....

Date Signature

.....

Autorisation parentale

Je soussigné(e)

Père / mère / tuteur légal de

l'autorise à poser sa candidature au CLJA et, s'il / elle est élu(e), à assurer sa mission de conseiller(ère) durant son mandat.

.....

.....

Date Signature

